

Abus du clergé : faut-il rendre d'actualité le rite de dégradation des ordres ?

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église en France](#), [En Une](#)

Date : 18 novembre 2021

Un lecteur du Forum Catholique a [partagé](#) et [traduit](#) le rite de dégradation des ordres, une cérémonie publique où étaient publiquement retirés aux membres du clergé - y compris des évêques - qui s'étaient rendus coupables d'abus graves les insignes visibles de leur fonction et les capacités de bénir ou d'oindre.

On trouve mention d'un tel rite dans un texte du XIV^e trouvé par les archives départementales d'Avignon et qui fait l'objet d'une [étude](#) détaillée. Par ailleurs il existait [d'autres rites de dégradation](#) publique, pour d'autres fonctions ou sacrements ([diacre](#), [sous-diacre](#), [acolyte](#), [exorciste](#), [lecteur](#), [tonsure](#)), les rites étant faits successivement depuis la dégradation de l'épiscopat ou du presbytérat vers les ordres mineurs, pour dépouiller visiblement le fautif de tous les sacrements.

Si une dégradation publique pourrait pousser les clercs tentés à plus de prudence et les responsables (clercs ou laïcs) à plus de réactivité et d'écoute, l'Eglise ne disposant plus de mesures de contraintes, "*il faudra que le rite supplée à la peine*", [nuance](#) un lecteur, pour que le fautif ne se défile pas.

Degradatio ab ordine pontificali

Si le dégradé est un archevêque, l'évêque dégradant retire le pallium de l'archevêque en disant:

Nous retirons tes privilèges pontificaux, symbolisées par ce pallium, car tu en as fait un usage mauvais. (Praerogativa Pontificalis dignitatis, quae in pallio designatur, te exuimus, quia male usus es ea.)

Ensuite, ou en premier lieu si le dégradé est évêque tout court, le dégradant lui enlève sa mitre de la tête en disant:

Cette mitre est l'ornement qui symbolise la dignité épiscopale, puisque tu l'a grandement sali en présidant ton diocèse, nous en dénudons ta tête. (Mitra Pontificalis dignitatis videlicet ornatu, quia eam male praesidendo foedasti, tuum caput denudamus.)

Ensuite, le servant donne un évangélaire au dégradé, que le dégradant lui arrache des mains en disant:

Rend-nous ces évangiles car durant ton ministère de prêcheur tu as ignoré la Grâce de Dieu et tu t'en es donc rendu indigne, nous t'en dépravons donc par notre juste autorité. (Redde Evangelium, quia praedicandi officio, quo spreta Dei gratia te indignum fescisti, te juste privamus.)

Le dégradant retire ensuite l'anneau épiscopal du dégradé en disant:

Cet anneau était le signe de ta fidélité, nous t'en privons car tu as violé ton épouse, l'Eglise de Dieu. (Annulum, fidei scilicet signaculum, tibi digne subtrahimus, quia ipsam sponsam Dei Ecclesiam temere violasti.)

Ensuite le servant donne au dégradé une crosse que le dégradant lui arrache des mains juste après en disant:

Nous te prenons cette crosse, afin que tu ne puisse plus exercer ton office de correction, ayant préféré la confusion. (Auferimus a te baculum pastorem, ut inde correctionis officium, quod turbasti, non valeas exercere.)

Ensuite, le servant retire au dégradé les gants épiscopaux puis le dégradant frotte légèrement avec un couteau ou un morceau de verre les pouces et les mains du dégradé en disant:

Autant que nous le pouvons, nous te prenons l'abbilité de bénir et d'oindre, afin que tu perdes la grâce et les effets de ces offices. (Sic spiritualis benedictionis, et delibutionis mysticae gratia, quantum in nobis est, te privamus, ut sanctificandi et benedicendi perdas officium, et effectum.)

Ensuite, avec le même couteau -ou bout de verre- le dégradant frotte légèrement la tête du dégradé en disant:

Nous mettons fin à la consécration, à la grâce et à l'onction que tu as reçu et nous te rejetons des membres de l'ordre pontifical, tu es maintenant inapte à être évêque. (Consecrationem, et benedictionem, atque unctionem tibi traditam radendo delemus, et te ab ordine Pontificali, quo

inhabilis redditus, abdicamus.)

Ensuite, le servant retire au dégradé ses sandales épiscopales et suit la cérémonie de dégradation d'un prêtre.

Degradatio ab ordine presbyteratus:

Le servant place une patène et un calice dans les mains du dégradé, que le dégradant lui arrache ensuite des mains en disant:

Nous te prenons, ou plutôt nous montrons qu'il t'as déjà été pris, l'autorisation d'offrir le sacrifice de Dieu, et de célébrer la sainte Messe, pour les vivants comme pour les morts. (Amovemus a te, quin potius amotam esse ostendimus, potestatem offerendi Deo sacrificium, Missamque celebrandi tam pro vivis, quam pro defunctis.)

Le dégradant frotte avec un couteau ou un morceau de verre, les pouces et les index du dégradé en disant:

Par ce geste, nous t'enlevons le pouvoir de sacrifier, de consacrer et de bénir que tu avais reçu par l'onction de tes mains et de tes pouces. (Potestatem sacrificandi, consecrandi, et benedicendi, quam in unctione manuum et pollicum recepisti, tibi tollimus hac rasura.)*Ensuite, le dégradant retire par la tête la chasuble du dégradant en disant:*

Nous te privons du droit de porter cet ornement sacerdotal qui symbolise la Charité du ministre, puisque tu l'as déjà rejeté il y'a longtemps ainsi que ton innocence. (Veste Sacerdotali charitatem signante te merito expoliamus, quia ipsam, et omnem innocentiam exuisti.)

Ensuite, le dégradant retire son étole au dégradé en disant:

Tu as déjà rejeté le signe du Seigneur, c'est pourquoi nous te prenons cette étole et que par conséquent, nous te rendons inapte à l'exercice de tout office sacerdotal. (Signum Domini per hanc stolam turpiter abjecisti, ideoque ipsam a te amovemus, quem inhabilem reddimus ad omne Sacerdotale officium exercendum.)

Suivent ensuite les dégradations de tous les ordres mineurs, puis le dégradé est remis aux autorités civiles.